



2019-20

Rapport annuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT

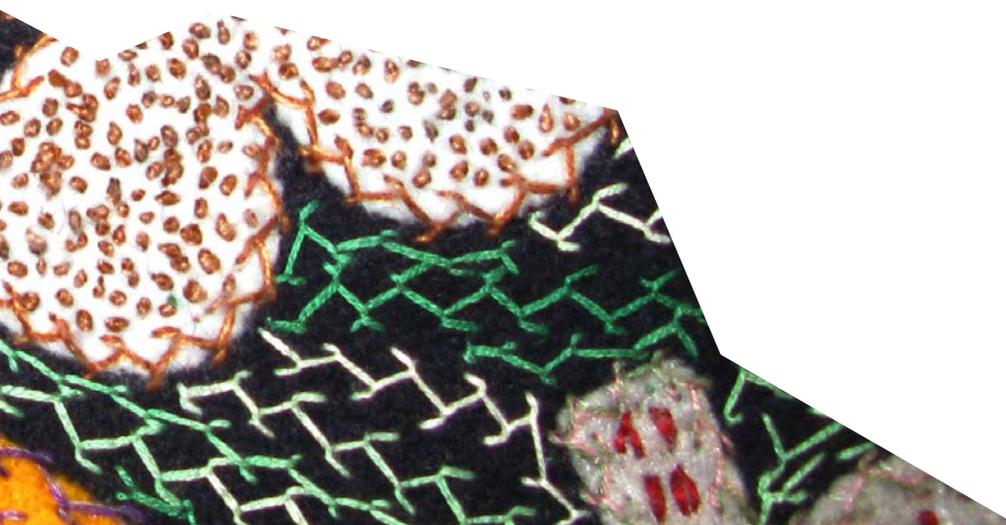


ᓄᓇᑭᓃ ᐱᓕᓕ-ᐃᓕᓕᓂᓄᓃᓃᓃ ᐃᓃᓃᓂᓄᓃᓃ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT



TABLE DES **MATIÈRES**

Conseil d'administration	2
Gouvernance et Gestion	3
Siège social de la SDN	4
Créations d'emplois	5
Des investissements qui font la différence	6
Division des ventes	7
Sommaire opérationnel des filiales	8
Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail	26
États financiers consolidés	27





Cher Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2019-2020 de la Société de développement du Nunavut (SDN). Cette année fut marquée par une période de transition pour notre organisation. Nous avons dit au revoir à Darrin Nichol, qui a été président et chef de la direction de la SDN pendant plus d'une décennie. Parallèlement, nous avons eu le plaisir d'accueillir Goretti Kakuktinniq, notre conseillère de longue date auprès des entreprises des industries culturelles, dans le rôle de présidente intérimaire. À la fin de l'année, nous avons été confrontés aux défis sans précédent associés à la COVID-19. La SDN et ses huit filiales ont rapidement fermé leurs portes au public fin mars, conformément aux directives du gouvernement visant à empêcher la propagation du virus. Bien que les effets de la pandémie mondiale se fassent pleinement sentir en 2020-21, la SDN est toujours en mesure d'atteindre ses objectifs de création d'opportunités pour les Nunavummiuts, de développement des affaires et de diversification des économies locales. Nous prouverons une fois de plus notre capacité d'adaptation en démontrant que la SDN est là pour les Nunavummiuts au moment où ils ont le plus besoin de nous.

Cet hiver, des artistes de la collectivité de Pangnirtung, par l'intermédiaire de l'Uqqurmiut Centre for Arts & Crafts de Pangnirtung, et des artistes de la collectivité d'Arviat, par l'intermédiaire de Kiluk, se sont employés à créer des chapeaux Pang pour l'équipe du Nunavut qui les portera aux Jeux d'hiver de l'Arctique à Whitehorse en mars prochain. Malheureusement, les athlètes n'ont jamais pu les porter, car la pandémie de COVID-19 a entraîné l'annulation des jeux. Néanmoins, lorsque la crise a provoqué la fermeture de nos frontières, la SDN est passée à l'action, avec plus de 20 couturières qui ont travaillé pour coudre 15 000 masques à Arviat en passant par Kiluk et 5 000 autres masques au total par Ivalu à Rankin Inlet, Taluq Designs Ltd. à Taloyoak et Uqqurmiut Arts & Craft à Pangnirtung. Ces masques fabriqués au Nunavut ont servi à protéger certaines de nos personnes les plus vulnérables. La SDN remercie le ministère du Développement économique et des Transports (EDT) du gouvernement du Nunavut pour le financement et l'orientation de cette importante initiative. Kiluk, à Arviat, a également produit 80 blouses médicales réutilisables pour le ministère de la Santé pendant la durée de la COVID 19.

La Société de développement du Nunavut a continué à fournir un soutien, des services et des possibilités de formation très utiles aux Nunavummiuts cette année. Nous avons récemment prolongé de trois ans notre partenariat avec la Winnipeg Art Gallery et le ministère du Développement économique et des Transports dans le cadre du projet WAG@The Forks, ce qui nous permet de présenter l'art inuit



de classe mondiale dans le sud du Canada. Nous avons également fait venir par avion de Winnipeg un expert en réparation de machines à coudre pour fournir des ateliers d'entretien dans cinq collectivités - Rankin Inlet, Baker Lake, Arviat, Coral Harbour et Nauyasat. Les résidents ont pu réparer leurs machines et obtenir des conseils pour les maintenir en bon état. Nous avons également organisé des ateliers de formation chez Taluq Designs à Taloyoak pour démontrer comment fabriquer les célèbres poupées traditionnelles inuites, donnant ainsi aux résidents de nouvelles possibilités de gagner un revenu. Lorsque la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture du territoire, nous avons continué à acheter le plus d'œuvres d'art possible pour soutenir les artistes locaux durement touchés par la baisse du tourisme.

Je remercie sincèrement le personnel de la Société et mes collègues du conseil d'administration. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Kolola Pitsiulak, qui a été nommé membre suppléant du comité exécutif de la SDN en octobre 2019, et féliciter Helen Kaloon, dont le mandat au conseil d'administration a été renouvelé. Je suis également attristé de devoir déplorer le décès de Remi Krikort, membre du conseil d'administration de Kugaaruk, dont le dévouement, les conseils et la contribution à la SDN nous manqueront.

Enfin, j'aimerais rendre hommage à Darrin Nichol pour les contributions importantes qu'il a apportées en tant que président et chef de la direction de la Société de développement du Nunavut. Sa vision claire et son travail acharné se sont avérés essentiels au succès de notre organisation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Donald Havioyak'.

Sincèrement,
Donald Havioyak

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut est l'honorable David Akeagok. Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Nunavut, et représentent bien la population diversifiée du Nunavut. Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2019-2020 ; deux fois en personne et une fois par vidéoconférence.

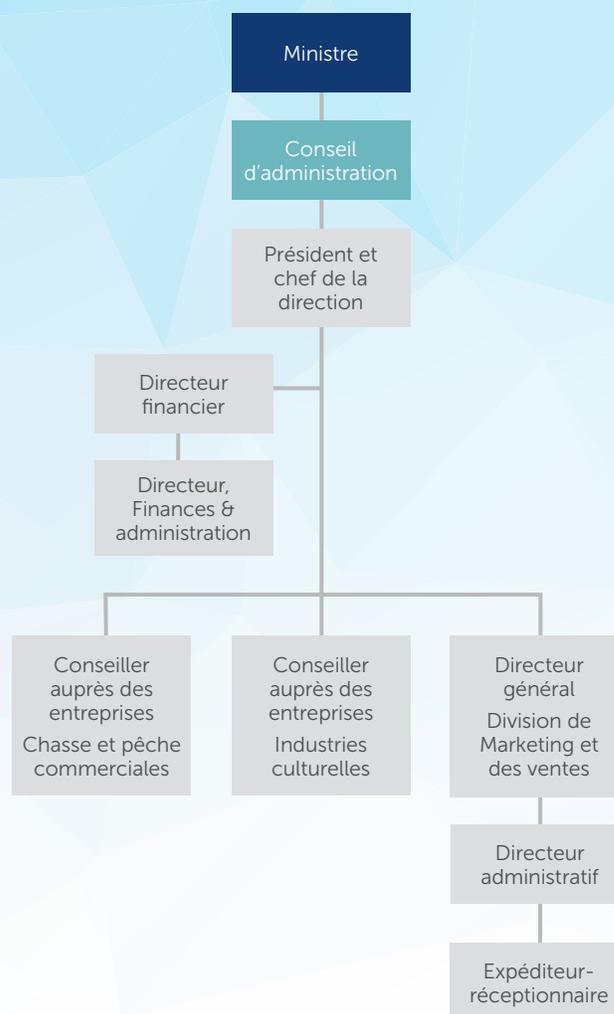
L'article 20 de la Loi constitue les trois comités suivants :

- le comité des investissements
- le comité de vérification
- le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, composé du président M. Donald Haviyok, du vice-président M. Zacharias Kunuk et du secrétaire M. Sakiasie Sowdloopik pour assurer les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi. Afin de s'acquitter de ses responsabilités et de faire des recommandations au conseil d'administration, le comité exécutif devait se rencontrer trois fois au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

Composition du conseil d'administration de la SDN en 2019-2020 :

	POSTE	COMMUNAUTÉ	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
Donald Haviyok	Président	Kugluktuk	09 mars 2018	08 mars 2021
Zacharius Kunuk	Administrateur	Igloolik	09 mars 2018	08 mars 2021
Sakiasie Sowdloopik	Administrateur	Pangnirtung	02 mars 2018	08 mars 2021
Kolola Pitsiulak	Administrateur	Kimmitut	09 mars 2018	08 mars 2021
Helen Kaloon	Administratrice	Gjoa Haven	13 décembre 2019	12 décembre 2022
Dudley Maseko	Administrateur	Iqaluit	09 mars 2018	08 mars 2021
Jonas Arreak	Administrateur	Pond Inlet	09 mars 2018	08 mars 2021



GOVERNANCE ET GESTION

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la Partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut. La Loi énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

NOTRE MANDAT (EN VERTU DE LA LOI)

La Société a pour mandat de créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités ;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut ;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques ;

d'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut ;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques ;

de promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

NOTRE VISION

Nous sommes responsables et transparents ; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

NOTRE MISSION

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenus, à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.



SIÈGE SOCIAL DE LA SDN

RÉCAPITULATIF ANNUEL	2020	2019
Revenus	2,08 millions \$	1,66 million \$
Dépenses	1,77 million \$	1,45 million \$
Excédent	305 200 \$	206 000 \$
Emplois créés ou maintenus	5,00	5,00
Financement de base - Opérations*	1,45 million \$	1,45 million \$
Financement de base - Capital*	57 900 \$	4 000 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Présidente par intérim et conseillère auprès des entreprises (Industries culturelles)

Goretti Kakuktinniq (par intérim)

Directeur financier

Balaji Ramamani CF, CMA, CPA, FIPA (AUS); CGAP, CFSA, CIA, CMA, CRMA (USA), FCMA; FCA (IN), FAIA, MCSI (UK), MBA

Responsable des finances

Brenda Tagalik

Conseiller auprès des entreprises (Chasse et pêche commerciales)

Vacant

PRODUCTION DE MASQUES À KILUK PENDANT LA COVID-19

Nos couturières ont travaillé à la production pendant la période de la COVID. Elles sont passées à l'action avec plus de 20 collègues couturières réparties dans tout le Nunavut pour produire des masques réutilisables pouvant être achetés dans les magasins de détail de nos filiales à travers le Nunavut.

Âgées de 11 à 55 ans, les couturières ont participé à la production de masques pour les différents ministères du Nunavut.

Les faits marquants du projet :

- Le ministère du Développement économique et des Transports s'est associé au projet avec la Société de développement du Nunavut et ses centres de couture affiliés à Arviat, Rankin Inlet, Taloyoak et Pangnirtung.
- À ce jour, le ministère du Développement économique et des Transports a reçu et distribué un total de 14 700 masques lavables réutilisables aux communautés du Nunavut, aux organisations de services essentiels, aux compagnies aériennes, aux entreprises, aux voyageurs, aux détaillants, aux centres d'isolement et aux centres de santé de tout le Nunavut. 300 autres masques devraient être livrés et redistribués dans les prochaines semaines. Cela mettra un terme au projet du ministère de produire et de distribuer gratuitement 15 000 masques réutilisables au Nunavut.
- Le ministère du Développement économique et des Transports a investi un total de 105 900 \$ dans ce projet dans le cadre du financement du programme ministériel.
- Le ministère du Développement économique et des Transports a également couvert environ 10 000 \$ en frais de transport pour permettre la distribution des masques.
- Le projet a généré des revenus directs pour un total de 45 couturières dans les collectivités d'Arviat, de Rankin Inlet, de Chesterfield Inlet, de Taloyoak et de Pangnirtung.
- Les masques ont été distribués à toutes les communautés du Nunavut et aux centres d'isolement dans les pôles de voyage désignés.
- Le projet a aidé le Nunavut à répondre à un besoin urgent d'équipements de protection individuelle pendant la pandémie de la COVID-19.
- Le projet a aidé l'administrateur en chef de la santé publique du Nunavut à créer une réserve d'urgence de 1 500 masques à déployer rapidement en cas d'épidémie de la COVID-19 dans une collectivité du Nunavut.
- Le projet a suscité d'autres commandes de la part des gouvernements, des sociétés minières, des municipalités, etc. Cela aidera les couturières et les filiales de la SDN à générer plus de revenus et de bénéfices pour elles-mêmes, et ce, à plus long terme. Kiluk Ltd d'Arviat a également réussi à obtenir un contrat pour la production de blouses médicales pour l'hôpital du Nunavut.

CRÉATIONS D'EMPLOIS

Les emplois suivants au Nunavut ont été créés ou maintenus au cours de l'exercice 2019-2020. Ces résultats sont conformes aux lignes directrices de la Société en matière d'investissement et de désinvestissement, qui donnent les définitions suivantes :

- Un emploi direct correspond à 50 semaines d'emploi par année ou 1 500 heures de travail durant l'année
- Un emploi traditionnel direct correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé directement aux travailleurs et travailleuses, qu'ils soient artistes, pêcheurs, chasseurs ou couturières
- Un emploi indirect correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé par une autre organisation dans le cadre d'un programme ou d'un service de la SDN

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	TOTAL 2020	TOTAL 2019
Filiales					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	8,85	6,92	-	15,77	11,94
Kitikmeot Foods Ltd.	7,30	2,92	-	10,22	9,35
Ivalu Ltd.	1,30	2,78	-	4,08	7,27
Jessie Oonark Ltd.	5,10	1,65	-	6,75	5,76
Kiluk Ltd.	3,67	0,61	-	4,28	4,23
Taluq Designs Ltd.	1,00	0,96	-	1,96	2,61
Uqurmiut Arts & Crafts Ltd.	8,68	5,90	-	14,58	15,08
Investissements en capital de risque					
Arctic Fishery Alliance Ltd.	-	-	29,06	29,06	30,26
Sudliq Developments Ltd.	-	-	6,19	6,19	13,72
Tukumaaq Suites Inc.	-	-	2,59	2,59	3,74
Nunavet Animal Hospital Inc.	-	-	2,22	2,22	4,26
CHOU Consulting & Dev Inc.	-	-	1,60	1,60	2,51
Arctic UAV	-	-	2,11	2,11	2,91
Projets					
WAG @ Forks	-	-	2,80	2,80	4,21
Nunavut Qiviut Inc	-	-	0,09	0,09	0,47
Ikalukpik Fish Plant	-	-	-	-	0,76
Sous-total	35,90	21,74	46,66	104,30	119,08
Société de développement du Nunavut	5,00	14,00	-	19,00	20,50
Total	40,90	35,74	46,66	123,30	139,58



DES INVESTISSEMENTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un grand potentiel de création d'emplois et de revenus pour les Nunavummiuts. Nos investissements visent à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

Arctic Fisheries Alliance LP. Qikiqtarjuaq, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	250 000 \$
Sudliq Developments Ltd. Coral Harbour, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	375 000 \$¹
Tukumaaq Suites Inc. Clyde River, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	325 000 \$
NunaVet Animal Hospital Inc. Iqaluit, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	126 500 \$
CHOU Consulting and Development Inc. Cambridge Bay, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	125 000 \$
Arctic UAV Inc. Iqaluit, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote	443 000 \$

1 - L'investissement dans Sudliq Developments Ltd est de 375 000 \$. Cependant, une provision pour perte de capital de risque de 375 000 \$ est enregistrée dans les états financiers de 2019-20.



SDN DIVISION DES VENTES

La division des ventes et le point de vente au détail de la Société de développement du Nunavut située à Toronto se concentrent sur le marketing, la distribution et la vente de nos œuvres d'art et produits artisanaux du Nunavut, et ce, au pays ainsi que partout dans le monde. Ivalu Ltd, situé à Rankin Inlet, se concentre sur le marché du nord et du Nunavut.

La division des ventes fait la promotion de sculptures du Nunavut ainsi que plusieurs autres objets d'art uniques dans les galeries d'art au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'emplacement pratique de la boutique, près de l'aéroport international Pearson, facilite les ventes aux marchands d'arts et aux représentants de galeries qui proviennent de l'extérieur de la ville ou du pays. Les clients visitent la salle d'exposition tout au long de l'année et viennent de partout au Canada, ainsi que de villes internationales comme Paris ou Berne.

En travaillant avec les entreprises partenaires Kiluk Ltd, Taluq Ltd, Jessie Oonark Ltd, et Uqurmiut Arts and Crafts Ltd, nous aidons à diversifier et à assurer la qualité des produits du Nunavut populaires chez les détaillants et auprès de leurs clients. La division des ventes s'assure que les œuvres d'art et l'artisanat produits localement au Nunavut sont distribués et mis en valeur partout sur le territoire, au Canada et dans le monde, grâce à nos galeries et revendeurs partenaires.

L'équipe de vente de la SDN est aussi reconnue pour ses connaissances et son expertise sur l'industrie de l'art et de l'artisanat au Nunavut. Cette équipe est d'ailleurs reconnue pour son niveau exceptionnel de service à la clientèle.

L'industrie de l'art a continué à faire face aux défis de l'évolution de la composition démographique du public et du paysage socio-économique. Cependant, la division des ventes a poursuivi sur sa lancée et a connu une année stable et régulière.

RÉCAPITULATIF ANNUEL	2020	2019
Revenus	1,02 million \$	1,13 million \$
Dépenses	1,82 million \$	1,15 million \$
Excédent annuel (Déficit)	(800 900 \$)	(14 000 \$)
Emplois créés ou maintenus	14,00	15,00
Financement de base - Opérations*	200 000 \$	200 000 \$
Financement de base - Capital*	1 400 \$	13 800 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Directrice générale
Yusan Ha

Directrice administrative
Teresa Silva

Expéditeur-réceptionnaire
Jhon Diaz

Contact
Tél. : 1-800-509-9153
Télééc. : 1-800-509-9154
yha.ndcorp

Grâce aux activités de la division des ventes, la Société de développement du Nunavut a directement soutenu plus de 250 Nunavummiuts en achetant des œuvres d'art et de l'artisanat, et a représenté l'art inuit dans le monde entier en le distribuant à plus de 60 galeries et détaillants dans 5 pays. En 2019/2020, nous avons pu compter sur 6 clients réguliers et 4 nouveaux clients. De plus, un projet spécial associant l'Association des artistes et des artisans du Nunavut (NACA) et le Conseil des arts de Windsor et de sa région a permis de sensibiliser le public et d'obtenir son appui.



SOMMAIRE OPÉRATIONNEL

DES FILIALES





L'IMPORTANCE DE COUDRE

La SDN met en place des ateliers de réparation de machines à coudre dans les communautés du Nunavut.

Si elle n'est pas complètement fichue, vous pouvez toujours la réparer - un peu d'entretien préventif ne fait jamais de mal.

C'est l'une des leçons de sagesse que le Winnipegois Gary Israel a partagées avec les habitants de cinq communautés du Nunavut l'automne et l'hiver derniers dans des ateliers de réparation de machines à coudre sans rendez-vous. Israël, qui a plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des machines à coudre, a effectué des réparations et a offert des conseils et des suggestions aux propriétaires de machines à coudre lors de ces événements, parrainés et organisés par Ivalu Ltd. et le ministère du Développement économique et des Transports du gouvernement du Nunavut.

L'atelier s'est déplacé à Rankin Inlet, Baker Lake et Arviat, où se trouvent respectivement Ivalu, Jessie Oonark Centre et Kiluk, des filiales de la SDN. Il s'est également arrêté à Naujaat et à

Coral Harbour, où des objets d'art et d'artisanat fabriqués au Nunavut et provenant de l'inventaire d'Ivalu ont été mis en vente.

Les Nunavummiuts comptent sur leurs machines à coudre pour tout confectionner, des parkas aux kamiit. Mais les pièces de rechange et les manuels de réparation peuvent être difficiles à trouver, et il n'est donc pas surprenant que des dizaines de Nunavummiuts confient leurs machines à Israël. La SDN espère pouvoir déplacer l'atelier de réparation à Whale Cove et Chesterfield Inlet au cours de l'année à venir.

“

Les Nunavummiuts comptent sur leurs machines à coudre pour tout confectionner, des parkas aux kamiit. Mais les pièces de rechange et les manuels de réparation peuvent être difficiles à trouver, et il n'est donc pas surprenant que des dizaines de Nunavummiuts confient leurs machines à Israël.



REVENUS

2019

735 000 \$

2020

773 000 \$



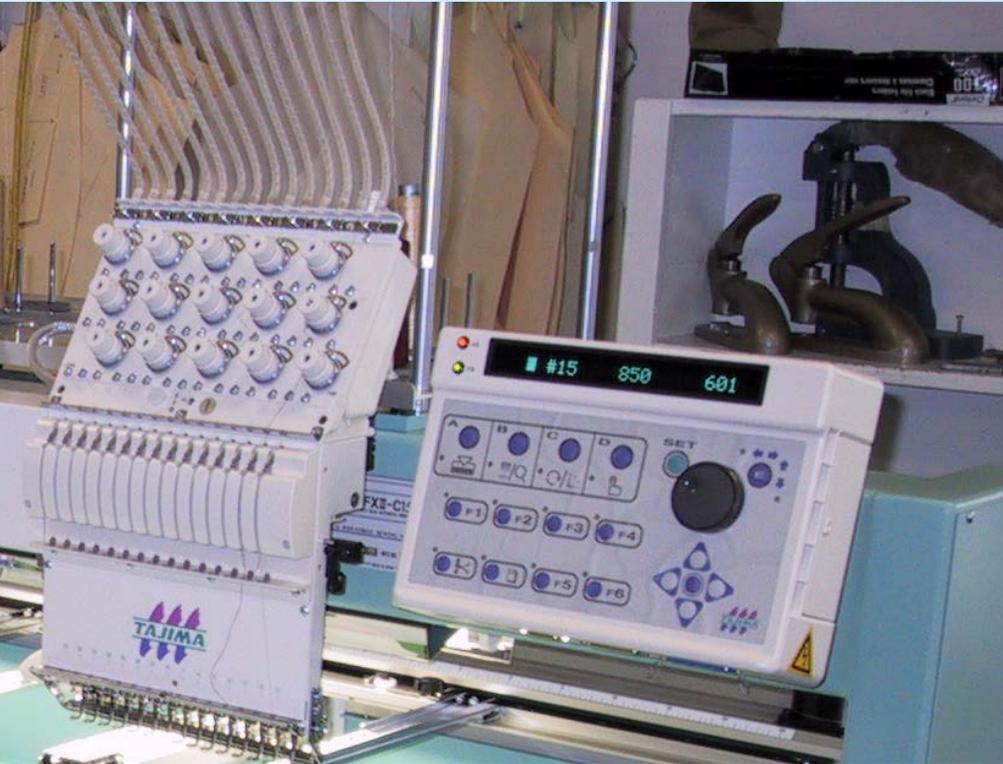
EMPLOIS CRÉÉS

2019

7,27

2020

4,08



Ivalu Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	773 000 \$	735 000 \$
Total des dépenses	748 150 \$	650 300 \$
Excédent annuel	24 850 \$	84 700 \$
Emplois créés ou maintenus	4,08	7,27
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	3 500 \$

*(Les contributions au titre du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 599
Rankin Inlet (Nunavut)
X0C 0G0

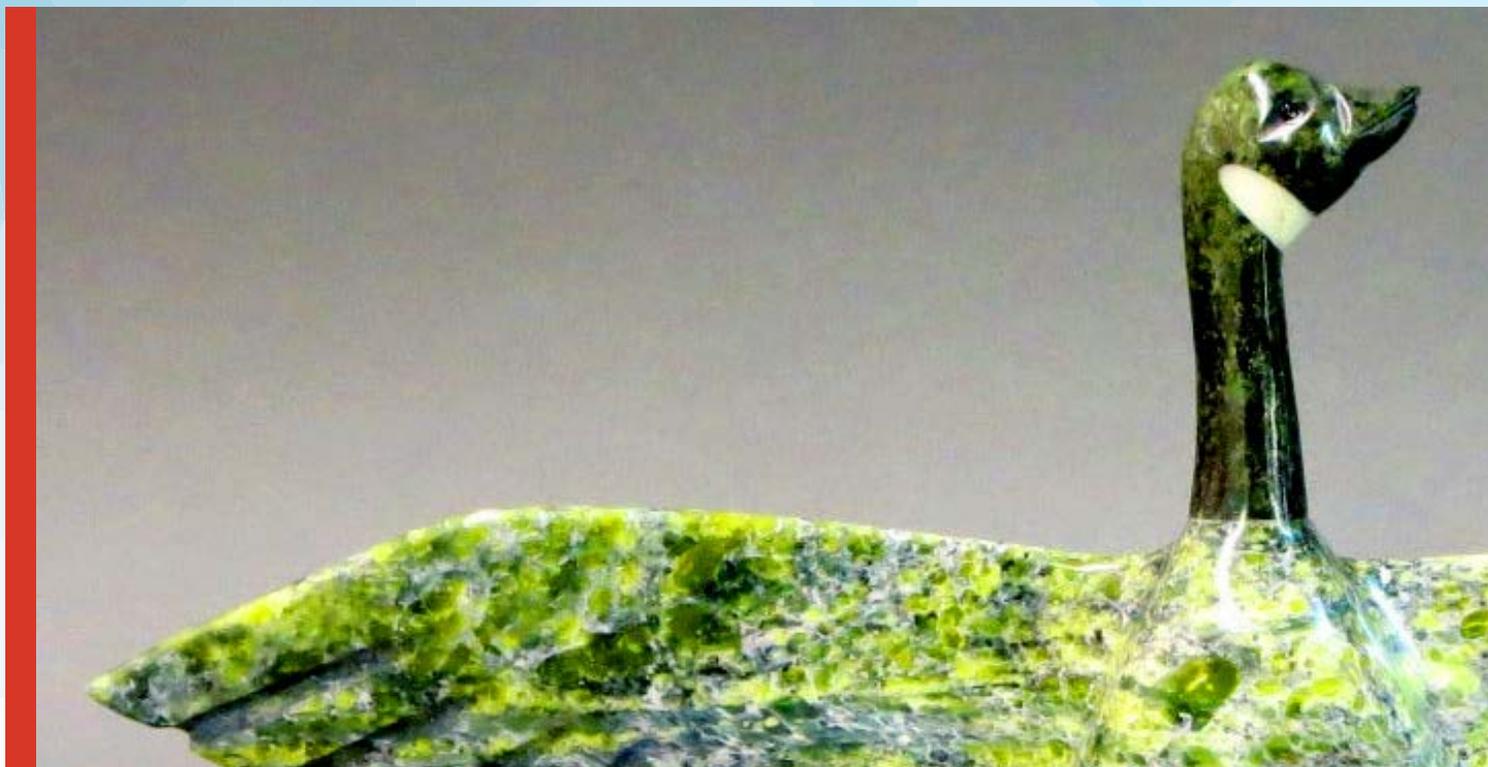
Directrice générale

Sandra Nuviyak
Tél. : 867-645-3400
Télec. : 867-645-2115
ivalu@ndcorp.nu.ca

Conseil d'administration

Goretti Kakuktinniq
Brian Zawadski
Tommy Bruce

JESSIE OONARK LTD.



AU CENTRE DE TOUT

Le Centre Jessie Oonark ne se contente pas de promouvoir les arts et l'artisanat.

La salle d'exposition principale vend de tout, des créations artistiques et des vêtements fabriqués au Nunavut aux aliments de l'Arctique comme le caribou, le bœuf musqué et le poisson. Tout au long de l'année, elle accueille des événements communautaires, ainsi que des ateliers d'artistes et des ventes en consignation d'artistes locaux. Il est également devenu un centre d'activité florissant pour les entreprises locales et les organisations à vocation civique.

En bref, le Centre Jessie Oonark de Baker Lake est en constante évolution, et il est toujours très achalandé. C'est ce qui fait du Centre une sorte de mini-centre commercial, explique son directeur David Ford, afin que les résidents puissent trouver et faire plus d'une chose lorsqu'ils s'y rendent. Deux couturières employées à plein temps par le Centre réparent les vêtements de travail, comme les équipements de protection individuelle, pour Agnico Eagle, qui exploite les mines de Meadowbank et d'Amaruq au nord de Baker Lake. (Le Centre a collaboré

avec Agnico Eagle l'année dernière, en passant un week-end complet au camp minier pour vendre des œuvres d'art et aussi pour fournir de la pierre à savon aux artistes locaux). Le Centre loue également des bureaux à Élections Nunavut et au Centre d'amitié Pulaarvik Kablu, ainsi qu'à l'artiste locale Martha Noah, qui crée des bijoux vendus dans la salle d'exposition du Centre.

Lorsque la COVID-19 a frappé et que le centre a dû fermer ses portes le 31 mars, le personnel a continué à être rémunéré, tandis que le Centre a acheté des œuvres d'artistes locaux pour les soutenir dans ces moments difficiles. Selon M. Ford, les habitants de Baker Lake pouvaient également prendre rendez-vous pour venir acheter du matériel, car de nombreux habitants locaux l'utilisent pour fabriquer des vêtements ou pour créer des œuvres d'art qui leur procurent un revenu.



REVENUS

2019

434 300 \$

2020

362 900 \$



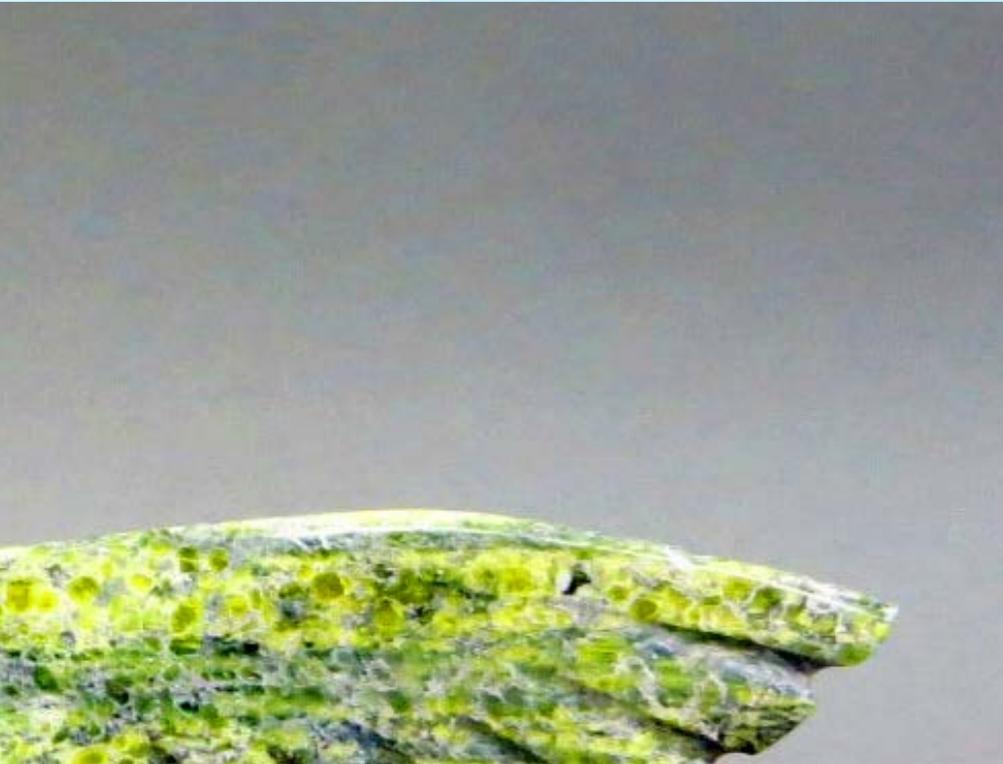
EMPLOIS CRÉÉS

2019

5,76

2020

6,75



Jessie Oonark Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	362 900 \$	434 300 \$
Total des dépenses	380 100 \$	437 400 \$
Excédent annuel (Déficit)	(17 200) \$	(3 100) \$
Emplois créés ou maintenus	6,75	5,76
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	165 000 \$	165 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	5 000 \$	24 500 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 280
Baker Lake (Nunavut)
X0C 0A0

Directeur général

David Ford
Tél. : 867-793-2428
Télééc. : 867-793-2429
jessie_ndc@qiniq.com

Conseil d'administration

Bernadette Tutanuak
Hugh Turlialik - Président
Sarah Arhniq

Nathan Annauat
Elizabeth Aupaluktuq



AVOIR FIÈRE ALLURE, ÊTRE CONFORTABLE, S'AMUSER

Les artistes de Pangnirtung mettent la touche finale à l'uniforme de l'équipe du Nunavut.

Le Nunavut se distingue toujours lors des Jeux d'hiver de l'Arctique : nos athlètes sont constamment reconnus pour leur travail acharné, leur esprit sportif et leur attitude positive tout au long des compétitions, tout en arborant le jaune et le rouge vif et audacieux du drapeau du Nunavut.

Pour les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2020 à Whitehorse, les artistes de Pangnirtung au Centre Uqurmiut pour les arts et l'artisanat et de Kiluk à Arviat ont été chargés d'ornez les uniformes de l'équipe du Nunavut en créant des chapeaux Pang jaunes, rouges et bleus. Au total, 20 travailleurs ont croché 127 des célèbres chapeaux de laine pour les athlètes au cours de l'automne et au début de l'hiver.

Lorsque les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2020 ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19, les artistes du Centre Uqurmiut se sont adaptés à la nouvelle réalité et se sont remis au travail, cette fois en fabriquant des masques de protection pour les Nunavummiuts.

“

Lorsque les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2020 ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19, les artistes du Centre Uqurmiut se sont adaptés à la nouvelle réalité et se sont remis au travail, cette fois en fabriquant des masques de protection pour les Nunavummiuts.



REVENUS

2019

412 300 \$

2020

408 540 \$



EMPLOIS CRÉÉS

2019

4,23

2020

4,28



Kiluk Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	408 540 \$	412 300 \$
Total des dépenses	399 410 \$	414 300 \$
Excédent annuel (Déficit)	9 130 \$	(2 000) \$
Emplois créés ou maintenus	4,28	4,23
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	140 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	17 800 \$	13 000 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 366
Arviat (Nunavut)
X0C 0E0

Directrice générale

Sherlyn Kadjuk
Tél. : 867-857-2713
Télec. : 867-857-2714
Kiluk_ltd@qiniq.com

Conseil d'administration

Hattie Alagalak
Eva Arnalukjuaq
Goretti Kakuktinniq

Cecile Gibbons
Jackie King

KITIKMEOT FOODS LTD.



UNE PRÉSENCE GARANTE DE STABILITÉ

Ce fut une autre grande année pour Kitikmeot Foods Limited de Cambridge Bay.

Au total, les pêcheurs de l'entreprise ont rapporté 87 966 livres d'omble chevalier d'origine locale. Ces prises, transformées par le personnel dévoué de Kitikmeot Foods à Cambridge Bay, ont fourni à l'entreprise le niveau de produit nécessaire pour atteindre ses objectifs annuels et maintenir le niveau des ventes, selon le directeur général Stéphane Lacasse.

Kitikmeot Foods est un employeur important à Cambridge Bay, qui s'est engagé à assurer la récolte durable de produits de la pêche nordique uniques et de haute qualité dans la région de Kitikmeot au Nunavut. L'omble chevalier pêché par des pêcheurs saisonniers est transformé et vendu comme produit entier surgelé ou comme produit de spécialité à valeur ajoutée, comme les filets, l'omble confit et la viande séchée, à des

clients de tout le Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Kitikmeot Foods Ltd. a également développé d'importants partenariats avec des clients commerciaux au Canada et aux États-Unis, notamment un partenariat d'approvisionnement de longue date avec CleanFish - un importateur et grossiste de produits de la mer durables basé à San Francisco.

Les revenus générés par Kitikmeot Foods demeurent à Cambridge Bay grâce aux salaires des employés et aussi en s'approvisionnant localement en marchandises ou en faisant appel à des résidents pour des améliorations et des rénovations. Cette année, la société a acheté un nouveau moteur hors-bord et des fournitures pour soutenir les pêcheurs saisonniers. De nouvelles planches à découper pour l'usine de viande ont également été achetées, conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ce qui permet à Kitikmeot Foods de maintenir une présence forte et garante de stabilité à Cambridge Bay et de demeurer un pilier de son économie.



REVENUS

2019

**1,10
MILLION \$**

2020

**1,14
MILLION \$**



EMPLOIS CRÉÉS

2019

9,35

2020

10,22



Kitikmeot Foods Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	1,14 million \$	1,10 million \$
Total des dépenses	1,01 million \$	1,04 million \$
Excédent annuel	130 000 \$	60 000 \$
Emplois créés ou maintenus	10,22	9,35
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	33 100 \$	28 500 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 2268
Cambridge Bay (Nunavut)
X0B 0C0

Directeur général

Stephen Lacasse
Tél. : 867-983-2881
kitikmeot@qiniq.com

Conseil d'administration

Bill Lyall
Jim MacEachern
Wilf Wilcox

Brian Zawadski
Kyle Tattuinee
Jamie Maghagak



KIVALLIQ ARCTIC FOODS LTD.



DES ALIMENTS TRADITIONNELS POUR TOUS

Kivalliq Arctic Foods est peut-être basé à Rankin Inlet, mais c'est un important fournisseur d'aliments traditionnels très recherchés partout ailleurs au Nunavut.

Cette année, l'entreprise a acheté 700 caribous à son réseau de chasseurs régionaux. Les découpeurs et les transformateurs de viande de Kivalliq Arctic Foods, équipés d'une scie à ruban flambant neuve à l'usine, ont produit toute une gamme de coupes pour les clients, ainsi que du *mikku* traditionnel ou du caribou séché traditionnel. Les chasseurs ont également fourni 30 bœufs musqués, qui ont été mis à la disposition des habitants de la région de Kivalliq et du territoire du Nunavut sous forme de pièces fraîches et de qualité.

Les pêcheurs ont rapporté plus de 1 500 livres d'omble chevalier de la région, que Kivalliq Arctic Foods a vendu sous forme de filets entiers congelés, de cubes d'omble, de délicieux omble fumé à froid ou à chaud et de *pipsi* - le traditionnel omble séché préféré de tous.

La demande est restée forte pour les Country Food Paks (assortiments d'aliments traditionnels), qui comprennent un assortiment de produits alimentaires des diverses entreprises. Kivalliq Arctic Foods expédie ces assortiments directement aux clients de toutes les communautés du Nunavut, tout en vendant également des articles chez Ivalu à Rankin Inlet et dans d'autres points de vente au détail, ce qui permet aux Nunavummiuts d'avoir accès à la nourriture traditionnelle, quel que soit leur lieu de résidence.

“

La demande est restée forte pour les Country Food Paks (assortiments d'aliments traditionnels), qui comprennent un assortiment de produits alimentaires des diverses entreprises.



REVENUS

2019

**1,17
MILLION \$**

2020

**1,35
MILLION \$**



EMPLOIS CRÉÉS

2019

11,94

2020

15,77

Kivalliq Arctic Foods Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	1,35 million \$	1,17 million \$
Total des dépenses	1,05 million \$	1,04 million \$
Excédent annuel	300 000 \$	130 000 \$
Emplois créés ou maintenus	15,77	11,94
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	260 000 \$	260 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	77 800 \$	14 000 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 329
Rankin Inlet (Nunavut)
X0C 0G0

Directeur général

Scott Sadler
Tél. : 867-645-3137
tundra@qiniq.com

Conseil d'administration

Brian Zawadski
Chris Rudd
Kyle Tattuiee
Tommy Bruce



UNE BELLE RÉUSSITE

Papirug Fisheries a fait peau neuve cette année, avec une nouvelle couche de peinture tant à l'intérieur que sur l'extérieur de l'usine de transformation des fruits de mer de Whale Cove.

L'usine est ouverte sur une base saisonnière de fin juillet à fin août chaque année et offre des opportunités économiques aux résidents locaux, qui vendent de l'omble chevalier et du *maktaaᑕ* qui est transformé en produits alimentaires de détail très convoités.

L'usine a été très occupée cette année, car la récolte s'est avérée abondante. Les pêcheurs locaux ont pu capturer 6 000 livres d'omble chevalier et ramener une impressionnante quantité de 15 bélugas. Le *maktaaᑕ* de béluga est très en demande dans les communautés du Nunavut, c'est pourquoi Papirug Fisheries envoie une partie de cette délicieuse marchandise à Kivalliq Arctic Foods pour qu'elle soit incluse dans ses populaires « Country Food Paks ».

Malheureusement, l'usine de poissons d'Iqalukpik, à Chesterfield Inlet, n'a pas connu le même succès cette année. Les chasseurs locaux n'ont pu capturer un seul béluga et les pêcheurs ont rapporté 1 000 livres d'omble chevalier, soit un volume inférieur aux prévisions.

“

Les pêcheurs locaux ont pu capturer 6 000 livres d'omble chevalier et ramener une impressionnante quantité de 15 bélugas.



REVENUS

2019

1 900 \$

2020

-



Papirug Fisheries Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	-	1 900 \$
Total des dépenses	11 800 \$	11 800 \$
Déficit annuel	(11 800) \$	(9 900) \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	1 900 \$

*(Les contributions au titre du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 249
Rankin Inlet (Nunavut)
X0C 0G0

Directeur général

Tél. : 867-645-3170
tundra@qiniq.com

Conseil d'administration

Tommy Bruce



ENSEIGNER LES ARTS ET LES MÉTIERS

Taluq Designs forme les habitants à fabriquer ses populaires poupées d’emballage

Taluq Designs à Taloyoak a organisé l’année dernière un atelier de création de poupées traditionnelles et de broderies dans le but d’apprendre aux habitants à fabriquer l’un des souvenirs les plus convoités de la région de Kitikmeot.

Organisé par la directrice Mona Igutsaq, l’atelier a permis de former des couturières locales aux finesses de la couture des célèbres poupées traditionnelles inuites de Taluq, qui représentent des animaux emblématiques de l’Arctique transportant leurs petits dans des amautii. L’atelier fait suite à des cours de formation antérieurs, notamment un cours de couture intensif de huit semaines en 2018, conçu pour offrir de futures opportunités économiques aux habitants de la collectivité de Kitikmeot, qui compte 1 030 personnes.

“

L’atelier fait suite à des cours de formation antérieurs, notamment un cours de couture intensif de huit semaines en 2018, conçu pour offrir de futures opportunités économiques aux habitants de la collectivité de Kitikmeot, qui compte 1 030 personnes.



REVENUS

2019

185 500 \$

2020

194 000 \$



EMPLOIS CRÉÉS

2019

2,61

2020

1,96

Taluq Designs Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	194 000 \$	185 500 \$
Total des dépenses	187 050 \$	192 800 \$
Excédent annuel	6 950 \$	(7 300) \$
Emplois créés ou maintenus	1,96	2,61
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	70 000 \$	70 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	14 000 \$	-

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 174
Taloyoak (Nunavut)
X0B 1B0

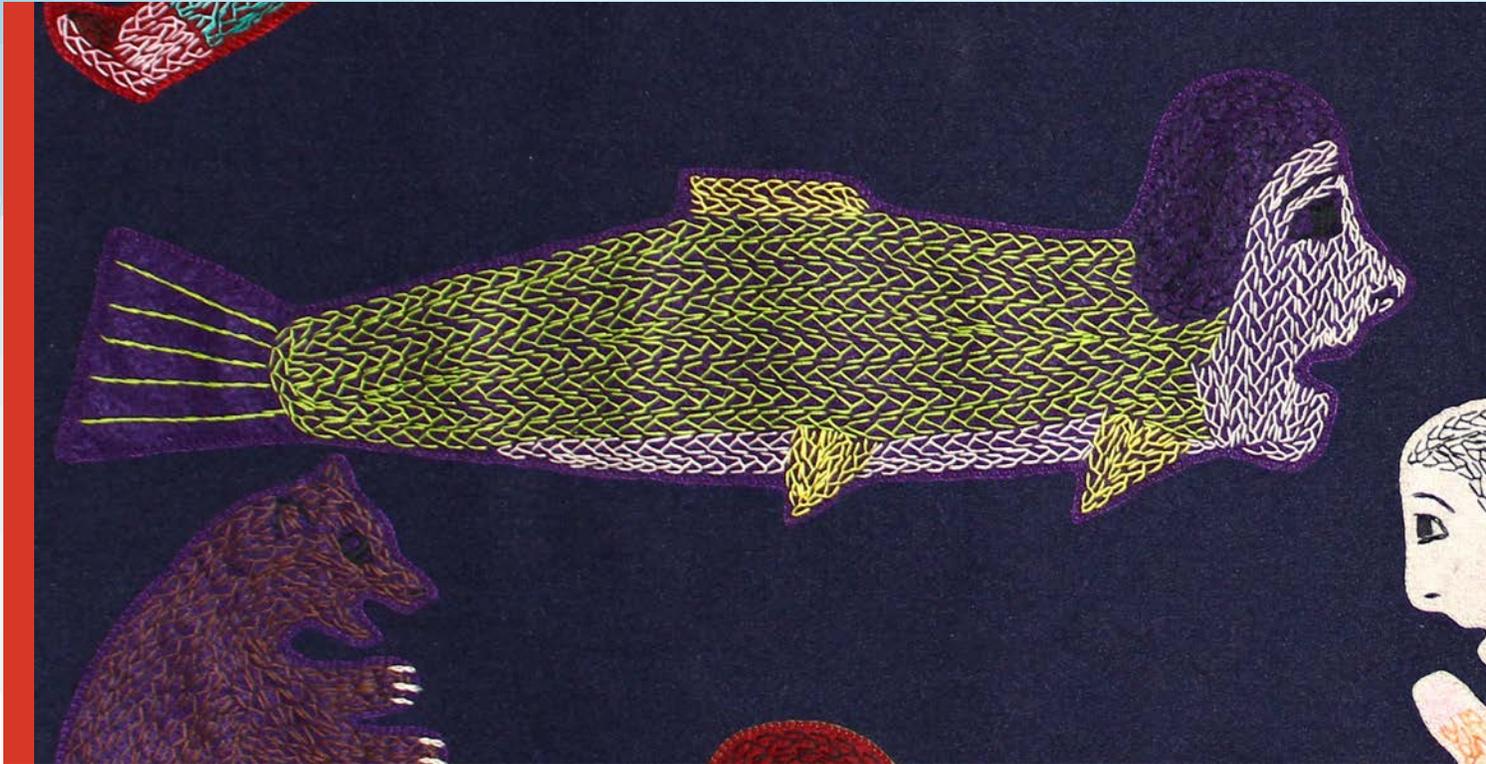
Directrice générale

Mona Igutsaq
Tél. : 867-561-5280
Télééc. : 867-561-6500
tdesigns@qiniq.com

Conseil d'administration

Goretti Kakuktinniq
Elizabeth Aiyout
Anayok Alookey

Brian Zawadski
Gina Pizzo
Viola Neeveeachek



RÉALISER DES INVESTISSEMENTS LOCAUX

La SDN et la RBC Banque Royale offrent de nouveaux services bancaires à Pangnirtung

Les opérations bancaires sont devenues un peu plus faciles à Pangnirtung, grâce à un partenariat entre la RBC Banque Royale et la Société de développement du Nunavut.

En octobre, la secrétaire et trésorière du Centre Uqqurmiut pour les arts et l'artisanat, Geetee Maniapik, a inauguré officiellement le nouveau point de service de la RBC dans le Centre en coupant un ruban tressé jaune et bleu. Dans ce point de service avec personnel, les habitants de Pangnirtung peuvent encaisser des chèques, payer des factures et retirer et déposer de l'argent. Le guichet bancaire local permet également aux résidents d'ouvrir un compte bancaire auprès de la RBC, d'obtenir une nouvelle carte bancaire, de solliciter des prêts et de recevoir des conseils financiers dans leur propre collectivité, au lieu de devoir prendre l'avion jusqu'à la succursale de la RBC à Iqaluit pour le faire.

Grâce à la SDN, à la RBC Banque Royale et à la garantie d'une ligne de crédit renouvelable de 100 000 dollars du Conseil de gestion financière du Nunavut pour soutenir le point de service, les résidents de Pangnirtung ont maintenant plus d'options bancaires, ce qui leur permet de profiter pleinement des services bancaires numériques en ligne de la RBC après avoir ouvert un compte.

“

Les résidents de Pangnirtung ont maintenant plus d'options bancaires, ce qui leur permet de profiter pleinement des services bancaires numériques en ligne de la RBC après avoir ouvert un compte.



REVENUS

2019

899 200 \$

2020

869 400 \$



EMPLOIS CRÉÉS

2019

15,08

2020

14,58



Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.

	2020	2019
Total des revenus	869 400 \$	899 200 \$
Total des dépenses	847 600 \$	849 100 \$
Excédent annuel	21 800 \$	50 100 \$
Emplois créés ou maintenus	14,58	15,08
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	238 000 \$	238 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	16 500 \$	-

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)

Adresse

C.P. 453
Pangnirtung (Nunavut)
X0A 0R0

Directrice générale

Elena Akpalialuk
Tél. : 867-473-8669
Télééc. : 867-473-8634
inuitart@qiniq.com

Conseil d'administration

Jacopie Maniapik
Towkie Karpik
Geetee Maniapik
Manasie Noah

Brian Zawadski
Johneelee Nakashook
Jaco Newkingak
Jimmy Uniukshagak

RAPPORT SUR LES MARCHÉS, L'APPROVISIONNEMENT ET LA LOCATION-BAIL

Rapport sur les marchés de 2019-2020

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	VALEUR EN 2019-2020	VALEUR EN 2018-2019	STATUT DE LA FIRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Rankin Inlet	Dean Food Safety Systems	Experts-conseils en salubrité des aliments	FU	60 000 \$	59 223 \$	-	-
Rankin Inlet	Gowling Lafleur Henderson	Conseiller juridique	DPP	13 295 \$	14 993 \$	-	-
Rankin Inlet	R&T Cleaning Enterprises	Services d'entretien	DPP	12 600 \$	12 862 \$	-	•
Iqaluit	Outcrop Nunavut	Communications	COC	63 312 \$	69 862 \$	-	•
Rankin Inlet	Lester Landau Chartered Accountants	Services de vérification	COC	44 450 \$	44 615 \$	-	•
Total				193 657 \$	201 555 \$		

Rapport sur les activités de location à bail de 2019-2020

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	OPTIONS DE RENOUVELLEMENT	VALEUR EN 2019-2020	VALEUR EN 2018-2019	STATUT DE LA FIRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Mississauga	GWL Reality	Location d'entrepôt	\$\$	2017-01-08	2022-07-31	nul	88 392 \$	89 381 \$	-	-
Total							88 392 \$	89 381 \$		

DPP Demande de propositions publique

COC Convention d'offre à commandes

FU Fournisseur unique

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT

AU **31 MARS 2020**



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SDN

TABLE DES MATIÈRES

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	29
Independent Auditor's Report	30 - 33
État consolidé de la situation financière	34
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	35
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	36
État consolidé des flux de trésorerie	37 - 38
Notes afférentes aux états financiers consolidés	39 - 51
Annexe A – Annexe consolidée des immobilisations corporelles	52
Annexe B – Annexe consolidée des ventes	53
Annexe C – Annexe consolidée des coûts des produits vendus	54
Annexe D – Annexe consolidée des frais de vente et d'administration	55

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels que la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le

conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

L'auditeur externe indépendant de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, est tenue par la loi d'auditer les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Goretti Kakuktinniq
Présidente par intérim



Balaji Ramamani, CF, CMA, CPA, FIPA (Aus);
CGAP, CFSA, CIA, CMA, CRMA (USA), FCMA;
FCA (In), FAIA, MCSI (UK), MBA
Directeur financier

Rankin Inlet, Canada
24 novembre 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société de développement du Nunavut

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidée de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à

la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut.

À notre avis, les opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société de développement du Nunavut aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société de développement du Nunavut à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Firyal Awada, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 24 novembre 2020

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars

	2020	2019
Actifs financiers		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	\$ 7 380 449	\$ 6 766 856
Débiteurs (note 4)	654 317	885 567
Stocks destinés à la revente (note 5[a])	2 209 302	2 642 511
Placements de portefeuille (note 6)	1 369 500	1 576 500
Total des actifs financiers	\$ 11 613 568	\$ 11 871 434
Passifs		
Prêt RBC	\$ 65 678	\$ -
Créditeurs et charges à payer (note 7)	583 138	634 666
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	118 493	229 672
Revenus reportés	12 711	-
Total des passifs	\$ 780 020	\$ 864 338
Actifs financiers nets	\$ 10 833 548	\$ 11 007 096
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe A)	\$ 969 822	\$ 986 067
Stocks destinés à l'utilisation (note 5 [b])	1 113 258	952 870
Charges payées d'avance	27 632	27 005
Total des actifs non financiers	\$ 2 110 712	\$ 1 965 942
Excédent accumulé	\$ 12 944 260	\$ 12 973 038

Obligations contractuelles (note 11)
Droits contractuels (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Donald Haviyak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
 pour l'exercice clos le 31 mars

	2020 Budget	2020 Résultats réels	2019 Résultats réels
Revenus			
Ventes (annexe B)	\$ 3 496 400	\$ 3 779 867	\$ 3 728 916
Intérêts et autres revenus	291 000	310 289	344 565
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital-risque	97 215	97 896	103 663
Total des revenus	\$ 3 884 615	\$ 4 188 052	\$ 4 177 144
Dépenses			
Coût des produits vendus (annexe C)	\$ 3 385 045	\$ 4 146 586	\$ 3 634 303
Frais de vente et d'administration (annexe D)	3 419 130	3 359 049	3 228 714
Provision pour perte de capital-risque (note 6-f)	-	375 000 \$	-
Total des dépenses	\$ 6 804 175	\$ 7 880 635	\$ 6 863 017
Déficit avant les contributions du gouvernement	(2 919 560)	(3 692 583)	(2 685 873)
Contributions gouvernementales (note 9)	\$ 3 540 303	\$ 3 663 805	\$ 3 596 503
Excédent (déficit) pour l'exercice	620 743	(28 778)	910 630
Excédent accumulé, début de l'exercice	12 973 038	12 973 038	12 062 408
Excédent accumulé, fin de l'exercice	\$ 13 593 781	\$ 12 944 260	\$ 12 973 038

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé de la variation des actifs financiers nets
 pour l'exercice clos le 31 mars

	2020 Budget	2020 Résultats	2019 Résultats
Excédent (déficit) pour l'exercice	\$ 620 743	\$ (28 778)	\$ 910 630
Immobilisations corporelles (annexe A)			
Ajouts	\$ (230 000)	\$ (166 861)	\$ (109 326)
Amortissement	120 500	183 106	157 074
	\$ (109 500)	\$ 16 245	\$ 47 748
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	\$ -	\$ (586 769)	\$ (406 358)
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-	426 381	536 022
Variation due aux charges payées d'avance	-	(627)	(3 578)
	\$ -	\$ (161 015)	\$ 126 086
Variations des actifs financiers nets	\$ 511 243	\$ (173 548)	\$ 1 084 464
Actifs financiers nets, début de l'exercice	11 007 096	11 007 096	9 922 632
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	\$ 11 518 339	\$ 10 833 548	\$ 11 007 096

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

		2020		2019
Encaisse provenant des (utilisé pour) activités d'exploitation				
Montants reçus des clients	\$	3 763 369	\$	3 615 950
Contributions du gouvernement du Nunavut		3 551 771		3 566 365
Autres contributions		76 083		82 853
Dividendes perçus		91 521		102 090
Intérêts perçus		117 949		98 642
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs		(2 924 151)		(2 774 075)
Flux de trésorerie versés aux employés		(2 659 762)		(2 474 244)
Encaisse perdue à l'agence RBC (note 10-b)				
- Transit de Pangnirtung à Iqaluit	\$ 20 000			
- Au bureau du caissier à Pangnirtung	5 530	(25 530)		-
Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets		(1 121 140)		(1 095 626)
Encaisse provenant des activités d'exploitation		870 110		1 121 955
Encaisse provenant des activités financières				
Prêt de RBC pour les activités de l'agence		65 678		-
Contribution de RBC pour la création de l'agence		7 500		-
Encaisse provenant des activités financières		73 178		-
Encaisse provenant (utilisée pour) des activités d'investissement				
Investissements en capital-risque		(143 045)		-
Investissements dans des certificats de placement garanti		(100 000)		-
Dotations de la succession de Houston Gwynne Jones		12 711		-
Rachat des investissements en capital de risque		75 000		75 000
Encaisse provenant (utilisée pour) des activités d'investissement	\$	(155 334)	\$	75 000

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des flux de trésorerie
 pour l'exercice clos le 31 mars

	2020	2019
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	\$ (166 861)	\$ (109 326)
Frais de mise en place de l'agence de RBC	(7 500)	-
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	(174 361)	(109 326)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	613 593	1 087 629
Espèces et quasi-espèces, début d'exercice	6 766 856	5 679 227
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	\$ 7 380 449	\$ 6 766 856

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2020

1. Pouvoirs et activités

a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le Gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la Loi) et la *Loi sur les sociétés par actions* du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais d'investissements en capital de risque, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). Ces fonds sont comptabilisés dans les espèces et quasi-espèces dans l'état de la situation financière. La Société doit également déposer au Fonds de réserve (investissements) une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvées ou utiliser les fonds de réserve pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à l'interne pour l'acquisition d'investissements et de capital-risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des dépenses de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

d) Budget

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. La Société a le contrôle de chacune de ses huit filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de chacune de ces huit filiales ont été entièrement consolidés ligne par ligne. Toutes les transactions et les soldes interentreprises ont été éliminés.

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie du périmètre comptable :

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98 %	9 avril 1992
Papiruaq Fisheries Ltd.	Whale Cove	51%	1er février 1993
Artisanat			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100 %	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100 %	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51 %	12 avril 1995
Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51 %	1er mars 1994

La part des actionnaires sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2020, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 690 600 \$ (31 mars 2019 - 698 924 \$).

c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses, la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et à la revente à leur valeur estimative de réalisation nette, ainsi que la provision pour perte d'investissement en capital-risque. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

e) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. Les débiteurs dont on sait qu'ils sont irrécouvrables sont radiés lorsqu'ils sont identifiés et sous réserve de la conformité à l'article 82 de la LGFP. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites lorsqu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement sur la base des événements passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

f) Stock

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'œuvre, les matières brutes et les frais généraux.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

g) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille représentent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est incluse dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont constatées une fois qu'ils sont réalisés.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les immobilisations contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	10 - 20 ans
Améliorations locatives	5 - 10 ans
Équipements	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel informatique	1 - 3 ans

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus aux habiletés de la Société à fournir des biens et des services ou que la valeur des revenus économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle vaut moins que la valeur comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit afin de refléter le déclin de la valeur de l'actif.

2. Principales conventions comptables (suite)

i) Passifs au titre des avantages sociaux futurs

Indemnités de départ et de relogement

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la *Loi sur la fonction publique*.

Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ selon leurs années de service. Ces avantages sont versés au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés au fur et à mesure que les employés les gagnent, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction.

Les prestations de départ sont enregistrées quand la Société ne peut plus retirer son offre de licenciement.

La Société fournit à ses employés une aide financière pour leur déménagement ou celui de leurs personnes à charge, ainsi que leurs effets personnels, lorsque ceux-ci démissionnent ou partent à la retraite, et qu'ils confirment leur intention de quitter la collectivité de leur lieu de travail pour retourner à leur lieu de nomination. Le coût prévu est comptabilisé dans la période de retrait de l'employé de la collectivité où il travaille lorsque celui-ci quitte son emploi ou prend sa retraite.

Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D.

j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les conditions de financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés.

k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

l) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont composés des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des placements de portefeuille, des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Les bases de mesure des instruments financiers de la Société en date du 31 mars 2020 sont les suivantes :

Actifs financiers	Base de mesure
Espèces et quasi-espèces	Coût
Débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût
Passifs financiers	Base de mesure
Prêt d'agence RBC	Coût
Créditeurs et charges à payer	Coût

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour une moins-value. Lorsque les actifs financiers font l'objet d'une perte de valeur, celle-ci est enregistrée dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Une moins-value qui a été enregistrée ou a fait l'objet d'une radiation n'est pas renversée suite à une augmentation de valeur.

La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers se rapproche de leur juste valeur. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financier ou d'un passif. Ces coûts sont ajoutés à la valeur reportée des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement lors de leur constatation initiale.

2. Principales conventions comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

La Société est apparentée au regard de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

La Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans ces états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

Autres opérations entre apparentés

D'autres apparentés comprennent les personnes qui sont parmi les principaux dirigeants (président, chef de la direction, membres du conseil d'administration, etc.) ou les proches parents de ces personnes, ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé d'un des principaux dirigeants ou d'un proche parent de l'un d'eux.

Les opérations avec les apparentés, autres que les opérations interentités sont enregistrées à la valeur d'échange. Ces opérations avec des entités se font dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales.

n) Information sectorielle

La SDN compte deux secteurs opérationnels, viande et poisson, et artisanat. Ces secteurs sont composés des filiales dont les activités primaires sont principalement reliées aux catégories qui leur ont été assignées. Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sont fournies aux annexes B, C et D, sous les mêmes catégories assignées aux filiales à la note 2(b).

o) Changements aux normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a reporté la date d'application de ses nouvelles normes (i) *Mise hors service d'immobilisations* (SP 3280) applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, et (ii) *Revenus* (SP 3400) applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. La Société évaluera l'impact de ces normes sur ses états financiers, car les nouvelles normes pourraient obliger la direction à recueillir des informations pour ses états financiers de 2023 ainsi que pour son exercice comparatif, 2022.

3. Espèces et quasi-espèces

	31 mars 2020	31 mars 2019
Espèces détenues par :		
Société mère	5 847 431 \$	5 531 115 \$
Filiales	1 533 018	1 135 741
Dépôts à court terme	-	100 000
	<u>7 380 449 \$</u>	<u>6 766 856 \$</u>

Les espèces détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Des retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les espèces détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 0,80 % et 2,30 % (2019 – 1,25 % et 1,75 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Un revenu de placement net de 97 896 \$ (2019 – 101 977 \$) est inclus dans les intérêts et autres revenus.

Les espèces détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de réserves suivants :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Fonds d'investissement en capital	1 138 221 \$	1 154 141 \$
Fonds de réserve (investissements)	521 040	498 685
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de capital-risque	2 641 539	2 354 817
Fonds de réserve (capital-risque)	152 950	146 150
Total des fonds	<u>4 642 750 \$</u>	<u>4 342 793 \$</u>

4. Débiteurs

	31 mars 2020	31 mars 2019
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut - Ministères	139 072 \$	102 781 \$
Actionnaires sans contrôle	<u>22 051</u>	<u>9 501</u>
	161 123 \$	112 282 \$
Tierces parties	<u>947 681</u>	<u>989 736</u>
Total des débiteurs	1 108 804 \$	1 102 018 \$
Moins : provision pour créances douteuses (note 10)	<u>(454 487)</u>	<u>(216 451)</u>
Débiteurs nets	<u>654 317 \$</u>	<u>885 567 \$</u>

Durant l'exercice, 412 441 \$ (2019 - 191 092 \$) de provision pour créances douteuses sont liés aux débiteurs des tierces parties. Au cours de l'exercice 71 425 \$ (2019 - \$7 275 \$) a été radié nécessitant une divulgation en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le 16 janvier 2020, la radiation de 71 425 \$ a été approuvée par le Conseil de gestion financière du gouvernement du Nunavut.

5. Stocks

a) Destinés à la revente

	31 mars 2020	31 mars 2019
Artisanat	2 140 476 \$	2 560 972 \$
Viande et poisson	<u>68 826</u>	<u>81 539</u>
Total des stocks pour la revente	<u>2 209 302 \$</u>	<u>2 642 511 \$</u>

Durant l'exercice, la Société a comptabilisé une provision pour créances douteuses des stocks pour utilisation et pour revente à leur valeur de réalisation nette estimée pour les stocks lents et immobiliers de 465 000 \$ (0 \$ en 2019).

Durant l'exercice, des stocks de 17 588 \$ (19 562 \$ en 2019) ont été radiés ou réduits, ce qui nécessite une divulgation en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

b) Destinés à l'utilisation

	31 mars 2020	31 mars 2019
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	121 767 \$	83 880 \$
Viande et poisson	841 082	770 815
	<u>962 849 \$</u>	<u>854 695 \$</u>
Matériel d'emballage		
Artisanat	48 234 \$	17 800 \$
Viande et poisson	102 175	80 375
	<u>150 409 \$</u>	<u>98 175 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>1 113 258 \$</u>	<u>952 870 \$</u>

6. Placements de portefeuille

	31 mars 2020	31 mars 2019
Placement en actions privilégiées dans -		
(a) Arctic UAV Inc	443 000 \$	300 000 \$
(b) Tukumaaq Suites Inc	325 000	400 000
(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership	250 000	250 000
(d) NunaVet Animal Hospital Inc.	126 500	126 500
(e) CHOU Consulting and Development Inc.	125 000	125 000
(f) Sudliq Developments Ltd.	<u>375 000</u>	<u>375 000</u>
	1 644 500	1 576 500
(g) CPG non rachetables	<u>100 000</u>	-
Provision pour perte de capital-risque	<u>(375 000)</u>	-
	<u>1 369 500 \$</u>	<u>1 576 500 \$</u>

(a) Arctic UAV Inc. (UAV)

En mars 2020, la société a acheté 143 000 actions privilégiées de catégorie C additionnelles sans droit de vote supplémentaire d'UAV. La Société est également détentrice inscrite de 300 000 actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote d'UAV. Les droits liés à ces actions de catégorie A et C sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Le montant de dividende au titre de ces actions s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu chaque année par UAV à la Société. Les actions de catégorie A sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale. Les actions de catégorie C sont rachetables en mars 2025 à leur valeur nominale.

6. Placements de portefeuille (suite)

(b) Tukumaaq Suites Inc. (TSI)

En mars 2020, TSI (Clyde River) a racheté (remboursé) 75 000 dollars de ses actions privilégiées, sur les 400 000 \$ d'actions privilégiées détenues par la Société. La Société est également détentrice inscrite de 475 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A dans TSI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année. Le montant de dividende au titre de ces actions s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu chaque année par TSI à la Société. Les actions sont rachetables en mars 2024 à leur valeur nominale.

(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions rachetables en mars 2020 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2020.

(d) NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est également détentrice inscrite de 126 500 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. 115 000 actions sont rachetables en mars 2021, et 11 500 actions sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale.

(e) CHOU Consulting and Development Inc. (CHOU)

La Société est également une détentrice enregistrée de 125 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans CHOU. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale.

(f) Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est également détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions étaient rachetables en mars 2020 à leur valeur nominale. En mai 2019, l'investissement a été prolongé jusqu'en décembre 2024.

Au cours de l'exercice, la Société a déterminé qu'il y avait une perte de valeur du placement de portefeuille autre qu'une baisse temporaire. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision pour perte de capital-risque de 375 000 \$ (0 \$ en 2019).

(g) CPG non rachetables

Au 31 mars 2020, Kivalliq Arctic Foods Ltd dispose d'un dépôt à terme de plus de 90 jours constitué de certificats de placement garanti (CPG) non remboursables à taux fixe de 100 000 \$ portant un taux d'intérêt de 0,20 % par an et arrivant à échéance en juillet 2020.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2020	31 mars 2019
Apparentés - Gouvernement du Nunavut		
Sociétés territoriales	29 672 \$	64 048 \$
Division des produits pétroliers	77 582	62 355
Ministères	19 210	16 699
Apparentés - Actionnaires sans contrôle	<u>25 931</u>	<u>25 781</u>
	152 395	168 883
Créditeurs et charges à payer à des tierces parties	272 949	270 946
Indemnité de congé annuel et heures compensatoires	<u>157 794</u>	<u>194 837</u>
Total des crédoiteurs et charges à payer	<u>583 138 \$</u>	<u>634 666 \$</u>

Tous les montants ci-dessus ne portent pas d'intérêts et ont des conditions de paiement normales.

8. Passifs au titre des avantages sociaux futurs

La Société offre des indemnités de départ à ses employés qui y ont droit. Les conditions d'emploi prévoient que la plupart des employés comptant plus d'une année de service continu et ayant atteint l'âge de 55 ans sont admissibles aux indemnités de départ, selon leurs années de service et leur salaire au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès. Les indemnités maximales d'un employé représentent de 30 à 72 semaines de salaire, selon l'employé admissible. Ces indemnités ne sont pas préalablement capitalisées et par conséquent, ne comporte pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Les passifs pour ces avantages sociaux sont comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Passifs au titre des avantages sociaux futurs, début de l'exercice	229 672 \$	197 760 \$
Coût pour l'exercice	18 273	31 912
Payé au cours de l'exercice	<u>(129 452)</u>	<u>-</u>
Avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	<u>118 493 \$</u>	<u>229 672 \$</u>

9. Contributions gouvernementales

	31 mars 2020	31 mars 2019
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
Aux fins de fonctionnement	2 858 000 \$	2 858 000 \$
Aux fins d'investissement	230 000	230 000
Aux fins de capital de risque	<u>270 000</u>	<u>270 000</u>
	<u>3 358 000 \$</u>	<u>3 358 000 \$</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut		
Autres contributions directes aux filiales	<u>305 805</u>	<u>238 503</u>
	<u>3 663 805 \$</u>	<u>3 596 503 \$</u>

Le 16 janvier 2020, le Conseil de gestion financière du gouvernement du Nunavut a approuvé la demande de la Société de développement du Nunavut de débloquer une subvention en capital de 10 000 dollars pour les travaux d'entretien général de Papiruaq Fisheries à Whale Cove - Compte rendu de décision n° FMB-19-16-8(b).

10. Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation.

Un processus de gestion du risque visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par ses dépôts en espèces et quasi-espèces auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

Pour les espèces et quasi-espèces déposées dans des comptes portant intérêt et dans les CPC non rachetables dans les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable inscrite à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé aux espèces et quasi-espèces et aux CPC non rachetables est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2020, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2020, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Courant	132 318 \$	154 092 \$
31 à 60 jours	129 297	39 185
61 à 90 jours	109 525	35 282
Plus de 90 jours	<u>283 177</u>	<u>657 008</u>
Total des débiteurs	<u>654 317 \$</u>	<u>885 567 \$</u>

En ce qui concerne les débiteurs en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront pas s'acquitter de leurs obligations. Au 31 mars 2020, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou de lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Solde au début de l'exercice	216 451 \$	113 328 \$
Allocations supplémentaires faites pendant l'exercice	309 461	110 398
Radiations et dépréciations durant l'exercice	<u>(71 425)</u>	<u>(7 275)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>454 487 \$</u>	<u>216 451 \$</u>

10. Instruments financiers (suite)

(a) Risque de crédit (suite)

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité est influencée entre autres, par l'exposition des entités détenues aux fluctuations de l'économie du Nunavut et des dividendes sur actions privilégiées non déclarés. De plus, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe également régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Au 31 mars, la Société estime qu'il n'y a pas de risque de crédit important lié à ses placements de portefeuille, à l'exception de la provision pour perte sur investissements de capital-risque décrite à la note 6. À la fin de 2020, il n'y a aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par groupement d'entreprises.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. a une marge de crédit d'exploitation de 420 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la Société mère. Au 31 mars 2020, aucun prélèvement n'a été effectué (2019 – nil).

Kitikmeot Foods Ltd. a une facilité de crédit de 22 000 \$ portant intérêt au taux établi au moment du prélèvement. Elle possède également une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2020, aucun prélèvement n'a été effectué (2019 – nil).

Depuis la création de l'Agence RBC en octobre 2019 à Pangnirtung, Uqqurmiut Arts and Craft Ltd. dispose d'une marge de crédit d'exploitation renouvelable et non porteuse d'intérêts de 100 000 \$, garantie par une caution signée par la société mère, pour financer les activités quotidiennes de l'Agence RBC à Pangnirtung. Le solde du compte de contrôle de trésorerie de l'Agence RBC doit correspondre au prêt de l'Agence RBC reçu de RBC Montréal, à moins qu'il n'y ait une perte de liquidités pour une raison quelconque. L'encours du prêt d'exploitation au 31 mars 2020 était de 65 678 \$. Au cours de l'exercice, 25 530 \$ en espèces ont été perdus. Le solde du compte de contrôle de trésorerie de l'Agence RBC au 31 mars 2020 était de 40 148 \$.

La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. La Société n'a pas utilisé le prêt d'exploitation bancaire au cours de l'exercice, atténuant ainsi tout risque de taux d'intérêt.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (crédoeurs et charges à payer). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. Les passifs financiers de la Société devraient arriver à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11. Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente. Les versements minimums futurs par exercice financier sont les suivants :

2021	89 424 \$
2022	89 940
2023	29 980

209 344 \$

« Kitikmeot Foods Ltd. », une entreprise filiale de la Société de développement du Nunavut, a un contrat de location à long terme pour un terrain comprenant une usine de transformation de la viande, une usine de transformation du poisson ainsi qu'une maison du personnel avec le hameau de Cambridge Bay. Les paiements minimaux futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

2021	2 496 \$
2022	2 496
2023	2 496
2024	2 496
2025	<u>2 496</u>

12 480 \$

Et ensuite, à chaque année 2 496 \$

12. Droits contractuels

La Société a le droit de recevoir des distributions préférentielles cumulatives fixes de son placement de portefeuille. Les droits contractuels de la Société pour ses actifs futurs dans le respect des six investissements en capital de risque sont comme suit :

2021	100 920 \$
2022	94 020
2023	67 830
2024	67 830
2025	<u>41 080</u>

371 680 \$

« Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd. », (UAC), a signé un contrat avec « Pangnirtung Post Office dealership », « RBC Agency service » et « QINIQ 4G-Community Service Provider (« 4G-CSP agreement ») à Pangnirtung ».

L'entente pour une concession de bureau de poste intervenue entre UAC et Postes Canada, concerne les opérations du comptoir postal de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de service de l'agence RBC est conclue entre l'UAC et la Banque Royale du Canada (RBC). UAC a été nommée mandataire de RBC pour fournir des services bancaires et connexes au nom de la Banque, dans la communauté de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de 4G-CSP est conclue entre UAC et SSI Micro Ltd (SSI). UAC agit en tant qu'agent de SSI à Pangnirtung et les revenus tirés du contrat comprennent des honoraires mensuels et plusieurs redevances sur les services. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin.

Une estimation des droits contractuels pour les actifs futurs pouvant être tirés de UAC ne peut être déterminée avec exactitude, car elles sont fondées sur divers facteurs tels que l'utilisation mensuelle et le niveau de service.

13. IMPACTS DE LA COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie mondiale l'apparition d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue de se propager au Canada et dans le monde entier. Cette pandémie a amené les gouvernements et les territoires du Canada et du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour limiter la propagation du virus. Comme la pandémie n'a touché que les deux dernières semaines de l'exercice 2019-20, l'impact sur les états financiers de la Société pour l'exercice 2019-20 n'a pas été significatif.

Après la fin de l'exercice, la pandémie a eu et continuera d'avoir un impact important sur la production de revenus et les activités de la Société. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 restent encore incertains à l'heure actuelle. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le plein effet de l'épidémie sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société à l'heure actuelle. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière de la Société et étudie les moyens de faire face à d'éventuels impacts financiers futurs.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des immobilisations corporelles

Au 31 mars

Annexe A

	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	2020 Total	2019 Total
Coûts des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	7 481 966 \$	2 141 170 \$	673 414 \$	442 648 \$	186 314 \$	219 843 \$	11 145 355 \$	11 036 029 \$
Ajouts	22 493	83 305	17 499	16 030	23 295	4 239	166 861	109 326
Solde de fermeture	7 504 459	2 224 475	690 913	458 678	209 609	224 082	11 312 216	11 145 355
Amortissement accumulé								
Solde d'ouverture	(6 675 425)	(2 065 977)	(627 083)	(397 613)	(179 498)	(213 692)	(10 159 288)	(10 002 214)
Amortissement alloué au coût des produits vendus	(63 151)	(41 670)	(10 302)	-	-	(848)	(115 971)	(95 691)
Amortissement alloué aux frais de vente et d'administration	(27 059)	(2 176)	(9 504)	(9 161)	(11 349)	(7 886)	(67 135)	(61 383)
Solde de fermeture	(6 765 635)	(2 109 823)	(646 890)	(406 774)	(190 847)	(222 426)	(10 342 394)	(10 159 288)
Valeur comptable nette	738 824 \$	114 652 \$	44 023 \$	51 904 \$	18 762 \$	1 656 \$	969 822 \$	986 067 \$

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des ventes pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe B

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2020	Résultats 2019
Ventes				
Artisanat	2 133 037 \$	-	2 133 037 \$	2 215 240 \$
Viande et poisson	85 346	1 553 114 \$	1 638 460	1 485 185
Frais de gestion	-	2 802	2 802	25 327
Fournitures	5 568	-	5 568	3 164
Total	2 223 951 \$	1 555 916 \$	3 779 867 \$	3 728 916 \$
Ventes - Par catégorie de clients				
Gouvernement du Nunavut - Ministères	20 783	64 715	85 498	91 614
Division des produits pétroliers	-	-	-	646
Administrations scolaires de district	1 696	23 423	25 119	36 113
Collège de l'Arctique du Nunavut	6 170	10 644	16 814	7 326
Actionnaires sans contrôle	-	85 266	85 266	88 253
Tierces parties	2 195 302	1 371 868	3 567 170	3 504 964
Total	2 223 951 \$	1 555 916 \$	3 779 867 \$	3 728 916 \$

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des coûts des produits vendus pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe C

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2020	Résultats 2019
Coût des produits vendus				
Stocks d'ouverture	2 662 653 \$	932 729 \$	3 595 382 \$	3 631 379 \$
Achats				
Gouvernement du Nunavut - Ministères	-	3 176	3 176	9 560
Tierces parties	1 578 972	425 883	2 004 855	1 756 634
Main-d'œuvre directe	428 182	428 086	856 268	756 529
Services publics				
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	43 839	289 248	333 087	335 155
Division des produits pétroliers	61 512	52 994	114 506	124 864
Transport et emballage	71 652	300 821	372 473	373 933
Commissions	101 140	-	101 140	103 965
Charges d'amortissement des immobilisations corporelles	21 422	94 549	115 971	95 691
Salubrité des aliments et productivité	-	20 687	20 687	13 238
Radiations et dépréciations des stocks	17 588	-	17 588	19 562
Provisions pour stocks lents et immobiliers				
- Lents (stocks de 5 à 10 ans)	275 000 \$			
- Immobiliers (stocks de plus de 10 ans)	210 000	485 000	485 000	-
Réparation et développement de produits	8 304	-	8 304	9 175
Stocks de clôture	(2 869 768)	(1 012 083)	(3 881 851)	(3 595 382)
Total	2 610 496 \$	1 536 090 \$	4 146 586 \$	3 634 303 \$

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassifiées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice en cours.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des frais de vente et d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe D

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2020	Résultats 2019
Frais de vente et d'administration				
Salaires et avantages sociaux	1 410 588 \$	268 926 \$	1 679 514 \$	1 753 823 \$
Créances irrécouvrables	322 753	4 293	327 046	110 398
Dépenses de projet	171 590	24 400	195 990	220 824
Réparations et entretien	100 029	52 158	152 187	93 959
Fournitures de bureau	120 463	26 028	146 491	131 713
Déplacements	132 284	8 716	141 000	167 089
Publicité et promotion	114 202	-	114 202	108 089
Dépenses du conseil d'administration	103 869	-	103 869	124 338
Frais et intérêts bancaires	58 372	29 830	88 202	72 284
Loyer	87 495	-	87 495	93,522
Honoraires professionnels	59 039	27 406	86 445	105 051
Amortissement des immobilisations corporelles	38 324	28 811	67 135	61 383
Téléphone	53 650	11 751	65 401	68 591
Services publics				
Division des produits pétroliers	15 846	-	15 846	10 039
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	9 316	-	9 316	8 423
Assurances	15 366	-	15 366	14 363
Frais juridiques	13 496	-	13 496	10 431
Dépenses d'automobile	-	12 842	12 842	9 724
Licences et contrats de location	4 099	7 761	11 860	10 086
Divers	7 335	-	7 335	2 507
Frais d'échantillonnage de Pêches et Océans Canada	-	7 000	7 000	7 000
Fret et courrier	4 739	-	4 739	2 054
Services de traduction	3 140	-	3 140	18 245
Dépenses pour l'agence RBC	1 591	-	1 591	-
Formation	1 541	-	1 541	24 778
Total	2 849 127 \$	509 922 \$	3 359 04 9 \$	3 228 714 \$

